

Reçu CLT/LHE

Le 31 MARS 2023

N° 0225

**Fiche d'identification***des éléments du patrimoine culturel immatériel***Costume féminin de cérémonies dans le Grand Est : savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la « Gandoura » et de la « Melehfa »**

Fiche d'identification pour les éléments du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) –		
	Intitulés des champs	Notices explicatives
<b>1</b>	<b>NUMERO(S) D'INVENTAIRE</b>	
1.1	Numéro d'inventaire	2023/25-05-23/01
<b>2</b>	<b>IDENTIFICATION DE L'ELEMENT</b>	
2.1	Nom de l'élément	Costume féminin de cérémonies dans le Grand Est : savoirs et savoir-faire associés à la confection et à la parure de la « Gandoura » et de la « Melehfa »
2.2	Autre(s) nom(s) de l'élément	-
2.3	Brève définition et indication du(des) domaine(s) de l'élément	Endiverses occasions de célébrations, cérémonies festives et rites de passage, les femmes citadines et rurales de l'Est du pays exhibent « Gandoura » et « Melehfa » brodées, coiffées et parées de bijoux confectionnés par des artisans selon des canons et des savoirs transmis de génération en génération.
2.4	Brève définition et indication de la (des) communauté(s), du(des) groupe(s) ou, le cas échéant, les individus détenteurs de l'élément	<p>Les communautés sont constituées des artisanes et artisans de confection, de broderie et de bijouterie des départements du Grand Est du pays, spécialisés dans la Gandoura, la Melehfa, le Caftan, le Quat, le Lhef, et les officiantes des cérémonies festives.</p> <p>Plusieurs corps de métiers, activant en ateliers ou à domicile interviennent dans la confection et les ornements de ces vêts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Tisserands : tissage d'étoffes fines «lhaf», «lougaa»</li> <li>-Couturières et couturiers : réalisation de patrons et couture</li> <li>-Créatrices et créateurs de motifs : Dessin «racham» et découpe «farad» des motifs</li> <li>-Artisanes et artisans d'ornementation : réalisation de broderie «elmedjboud, elfetla», pose de perles et</li> </ul>

		<p>décoration des coiffes -Habilieuses-coiffeuses traditionnelles ou cabinet d'esthéticiennes de ville</p> <p>Les parures sont réalisées par des bijoutiers spécialisés (or ou argent) activant en ateliers.</p> <p>Les praticiennes sont les femmes de tous âges, citadines ou rurales habillées et parées aux cérémonies de mariages, de circoncisions, de nouvel an (Yennayer et Mouharems), de fêtes nationales et religieuses et à toutes occasions appelant la représentation.</p>
<b>3</b>	<b>LOCALISATION ET DIFFUSION TERRITORIALE (indiquer le lieu où l'élément est visible et/ou pratiqué ; il est à noter que selon la Convention de 2003, un lieu peut être un élément du PCI)</b>	
3.1	<b>Wilaya</b>	<p>L'élément est présent dans les wilayas du Grand Est : Annaba, Batna, Béjaia, Biskra, Bordj Bou Arreridj, Constantine, Djelfa, El Oued, Guelma, Jijel, Khenchela, Laghouat, M'Sila, Sétif, Skikda, Souk Ahras, Tebessa et Touggourt.</p> <p>L'élément notamment par ses vêts exprime une identité locale du Grand Est du pays .</p> <p>Aujourd'hui, la pratique de l'exhibition de ces costumes traditionnels lors de cérémonies festives est présente dans de nombreuses régions du pays.</p>
3.2	<b>Daïra</b>	-
3.3	<b>Commune</b>	-
3.4	<b>Village</b>	-
3.5	<b>Adresse des personnels administratifs référents des associations culturelles en charge de cet élément du PCI</b>	
3.6	<b>Coordonnées GPS (X, Y)</b>	-
3.7	<b>Présence dans d'autres lieux</b>	
3.8	<b>Zone(s) d'influence</b>	-

<b>4</b>	<b>STATUT JURIDIQUE DE L'ELEMENT</b>	
<b>4.1</b>	<b>Régime de protection</b>	Inscrit dans la liste des éléments du Patrimoine Culturel Immatériel dans la Banque Nationale de Données du Patrimoine Culturel Immatériel à Alger : CNRPAH, 3 rue Franklin D. Roosevelt, Alger
<b>4.2</b>	<b>Justification de la protection</b>	Il se manifeste un regain d'intérêt au niveau national, toutes régions confondues, pour l'habit traditionnel entraînant un accroissement des activités liées à l'artisanat, la confection, la broderie et le bijou. L'inscription de l'élément favorisera le renforcement de son usage intracommunautaire et intercommunautaire et encouragera l'extension de sa pratique notamment par les jeunes générations comme vêtement et comme fait culturel et anthropologique incluant la fabrication, le port et l'exhibition de ce costume.
<b>5</b>	<b>CARACTERISTIQUES DE L'ELEMENT</b>	
<b>5.1</b>	<b>Description</b>	<p>En diverses occasions de célébrations, cérémonies festives et rites de passage, les femmes citadines et rurales de l'Est algérien exhibent « Gandoura » et « Melehfa » brodées, coiffées et parées de bijoux confectionnés par des artisans selon des canons et des savoirs transmis de génération en génération.</p> <p>La « <b>Gandoura</b> », robe longue évasée en satin ou velours est brodée suivant des motifs floraux et animaliers selon les techniques du fil d'or "elmejboud", "elfetla", "tell" ou de perlage. La coiffe, conique est brodée au fil d'or ou rehaussée de pièces, d'un diadème "eljbine" ou d'une chaîne à médaillon, "khit-errouh". Les parures comportent boucles d'oreille, chaînes de perles ou d'ambre "skhab" et colliers. La taille porte une chaîne, les bras des bracelets "msayess" et les chevilles, des "khelkhal". Par-dessus peuvent se porter vestes "quat et quwiyet", caftans brodés selon les mêmes techniques ou drapés couvrant, "elhaf".</p> <p>La « <b>Melehfa</b> », ample drapé enveloppant, à l'origine sans couture, est soutenue aux épaules par deux broches en argent "abzim" et à la taille par une longue ceinture en cordon de laine colorée. Les surplus de tissus en partie supérieure sont rabattus sur la poitrine et vers le dos. La coiffe est composée d'un turban, "guenour" ou d'un foulard portant des pendentifs ou un diadème "eljbine", les oreilles portent des boucles "mcheref", les bras des bracelets et les chevilles des anneaux, "khelkhal".</p>

5.2	<b>Langue(s) de la pratique de l'élément</b>	Arabe algérien « darrija » et Tamazight
5.3	<b>Modes d'apprentissage/transmission</b>	<p>La transmission des savoirs et savoir-faire liés à la confection et à la parure se fait dans les familles et les ateliers familiaux de confection par transmission de mère en fille, et de père en fils. Les ateliers de bijouterie forment de père en fils et de maître à apprenti.</p> <p>La transmission est assurée de manière formelle par des organismes étatiques (chambres départementales de l'artisanat, centres de formation professionnelle assurant des formations diplômantes pour filles et garçons aux métiers de tissage, de création, de façonnage, de couture et de broderie). Des écoles privées agréées forment aux métiers de l'habit traditionnel.</p> <p>Des associations de sauvegarde du PCI et les ateliers de confection organisent pour leur part des ateliers et des stages.</p>
5.4	<b>Récits liés à l'élément ou qui l'évoquent</b>	Certains fonds d'archives (ex. des archives de la Wilaya de Constantine) renferment des actes de mariage datant des 17 <sup>ème</sup> , 18 <sup>ème</sup> et 19 <sup>ème</sup> siècles mentionnant des éléments de la dote de la jeune mariée offerts par la famille de l'époux et parmi lesquels figurent Melehfa, Qmedja, Hzam et Quaftan.
<b>6</b>	<b>PERSONNES ET ORGANISATIONS ASSOCIEES A L'ELEMENT</b>	
6.1	<b>Identification des porteurs et des informateurs</b>	
6.2	<b>Organisation(s) concernée(s)</b>	<p>Il existe des dizaines d'associations culturelles activant sur le terrain dans les diverses wilayacités : les artisanes et artisans de tissage, de broderie et de couture, les ateliers de confection, les bijoutiers s'organisent en associations et entretiennent des relations de travail avec les Directions de Culture et des Arts, les Musées nationaux et locaux ainsi que les Chambres des métiers et de l'artisanat, pour améliorer les conditions d'exercice de leur métier et notamment l'accès aux matières premières.</p> <p>Différents acteurs institutionnels, à commencer par les Directions de la Culture et des Arts des wilaya, les Chambres des métiers et de l'artisanat, les musées... ainsi que différentes structures existantes telles que les Villages d'artisans et les Maisons de l'artisanat sont concernées et impliquées dans la</p>

		sauvegarde de l'élément.
6.3	<b>Rapport avec la communauté détentrice</b>	
6.4	<b>Pratiques coutumières régissant l'accès à l'élément ou à certains aspects de celui-ci</b>	Aucune.
<b>7</b>	<b>ETAT ET MESURES DE SAUVEGARDE</b>	
7.1	<b>Etat de l'élément et risques d'altérations</b>	
7.2	<b>Processus de transformation ou changement</b>	
7.3	<b>Menaces pesant sur la pratique et sur la viabilité de sa transmission</b>	Aucune menace ne pèse aujourd'hui sur la pratique de cet élément. Sa viabilité et sa transmission sont assurées par ses détenteurs et praticiens.
7.4	<b>Mesures de sauvegarde</b>	<p>- Les Chambres des métiers et de l'artisanat apportent un accompagnement aux activités et productions en lien avec l'artisanat traditionnelle et fournissent un soutien matériel et financier à la formation d'apprentis et à l'acquisition d'équipements et d'outils de travail pour la confection et la bijouterie. Des cycles de formation aux métiers de l'habit traditionnel existent. Il y a lieu d'amplifier ces mesures de soutien en leur imprimant un caractère plus général et plus régulier. D'autres dispositifs d'aide, de programmes gouvernementaux notamment, sont octroyés aux porteurs de projets en lien avec le costume traditionnel, aux ateliers de jeunes, aux femmes travaillant à domicile, aux personnes à mobilité réduite et/ou à besoins spécifiques. Il existe des Villages d'artisans et les Maisons d'artisanat dans plusieurs wilaya.</p> <p>- La promotion et la visibilité du costume traditionnel sont assurées par les nombreuses expositions, salons, foires, festivals, concerts, défilés, concours, journées d'étude, rencontres culturelles organisés régulièrement par différents musées, établissements, institutions culturelles de plusieurs chefs-lieux de wilaya et centres culturels relevant du Ministère de la Culture et des Arts.</p> <p>- La sauvegarde de l'élément sous-entend un travail de recherche et de documentation continus, actuellement conduit par plusieurs équipes de chercheurs du CNRPAH notamment. L'Annexe du CNRPAH de Aïn Mlila dédiera un département</p>

		spécifique au costume de l'Est algérien.
<b>8</b>	<b>COLLECTE DE DONNEES</b>	
<b>8.1</b>	<b>Consentement et participation de la communauté/du groupe à la collecte des données</b>	<p>L'inscription de cet élément à l'inventaire national est l'aboutissement d'une démarche entreprise par des artisanes et artisans, des responsables d'ateliers de confection et de bijouterie traditionnelle et des associations désireux de préserver, protéger et promouvoir l'habit féminin du Grand Est.</p> <p>Les institutions du Ministère de la Culture et des Arts, les Directions de la Culture et des arts, les Chambres des métiers et de l'artisanat, coordonnées par le CNRPAH ont entrepris de consulter et de mobiliser tous les acteurs de la société ayant à avoir avec les éléments de ce costume et les cérémonies de son exhibition.</p> <p>Aucun problème n'a été rencontré lors de la phase de collecte des données.</p>
<b>8.2</b>	<b>Restriction s'il y a lieu à l'utilisation des données inventoriées</b>	Aucune restriction
<b>8.3</b>	<b>Contraintes pour la collecte des données</b>	Aucune
<b>Date de rédaction de la fiche : Rédaction de la fiche : Octobre à Décembre 2022</b>		
<b>Auteur de la fiche (personne et/ou institution) : CNRPAH</b>		
<b>Pré-validation technique :</b>		
<b>Validation finale : oui</b>		

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS  
WILAYA DE CONSTANTINE  
DIRECTION DE LA CULTURE

Ref : 959/AC/2022

le : 19 OCT 2022

A

Monsieur le Directeur du CNRPAH

Monsieur le Directeur,

Objet : A/S la banque de données sur le patrimoine culturel immatériel.

Pj : dossier.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir la documentation sous forme de textes, de photographies et de vidéographies recueillies par mes services, des enseignants-chercheurs, des associations culturelles, les conservateurs du Musée National du Palais Ahmed Bey, du Musée National Cirta relatifs à l'habit traditionnel féminin présent sur le territoire de la Wilaya de Constantine.

En effet, la Wilaya de Constantine développe un artisanat très ancien et très riche axée sur la confection, la broderie, la parure de plusieurs vêtements féminins comprenant la Gandoura, la coiffe, le Quaftan, le Quat, le Quwiyet, le Lhaf ainsi qu'une riche panoplie de bijoux de toutes sortes en or et en argent. Ces vêtements sont portés par les femmes des villes et des campagnes de notre Wilaya lors de cérémonies festives diverses comme les mariages, les circoncisions, les naissances, les célébrations du nouvel an, les fêtes religieuses et les fêtes nationales.

La documentation que je vous fait parvenir a été recueillie auprès des artisanes et des artisans ainsi que des ateliers de confection et de bijouterie de plusieurs localités de notre Wilaya.

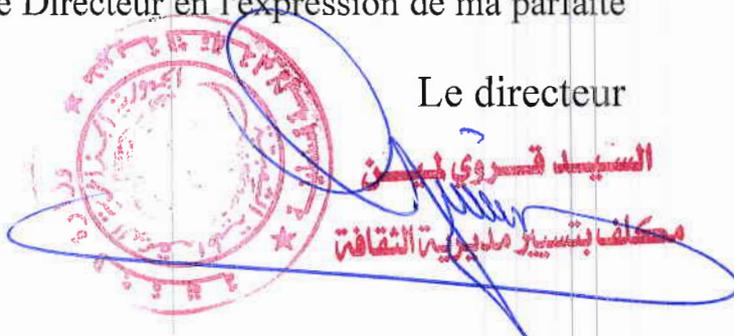
En application des dispositions du décret du 5 octobre 2003 portant constitution de la banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel, j'ai l'honneur de soumettre la documentation y relative dans la perspective de son inscription dans la banque national de données du patrimoine culturel immatériel après validation par vos services, laboratoires et chercheurs spécialisés.

La Direction de la Culture de la Wilaya de Constantine demeure à votre disposition et à votre écoute pour tout complément d'information ou de documentation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur en l'expression de ma parfaite considération.

Le directeur

السيد قسروي  
مكلف بتسيير مديرية الثقافة



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Culture et des Arts

Direction de la culture et des Arts

De la Wilaya De Batna

Batna , Le :

03 OCT 2022

N° : 1297 / DCB / 2022

A

Monsieur le Directeur du Centre National de Recherches  
Préhistoriques, Anthropologiques et Historiques  
Alger

Monsieur le Directeur

Dans le cadre de nos missions d'identification, d'inventaire et de préservation du patrimoine culturel présent sur le territoire de notre Wilaya, mes services, les institutions et les établissements culturels, les associations de sauvegarde du patrimoine culturel agréées ainsi que les artistes, les artisans les femmes et les hommes de l'Art procèdent à leur niveau et avec les moyens dont ils disposent à la collecte et au recueil d'informations et de données. Les services techniques et culturels de la Direction de la Culture de notre Wilaya ont procédé aux tris et classements de cette riche documentation.

Aussi ai-je l'honneur de vous faire parvenir la partie relative au costume féminin de la wilaya sous formes de textes d'information, de cartes, de photographies et de vidéographies relatives à ce riche héritage d'habit traditionnel féminin recueillie auprès des artisanes et artisans, des ateliers de couture et de broderie ainsi que des ateliers de bijouterie fabricant toutes sortes de bijoux traditionnels, essentiellement en argent.

Ces vêtements et ces parures, dont l'habit principal est la Melehfa et ses nombreux et riches bijoux en argent pouvant être recouverte de lougâa et d'une coiffe "guennour", sont portés par les femmes de toute la région vivant en milieu citadin ou en milieu rural, certains au quotidien et d'autres aux occasions de cérémonies de fêtes et de réjouissance comme les mariages, les fêtes religieuses, les fêtes nationales, le nouvel an Yennayer et Mouharem et en toutes circonstances d'exhibitions du costume et de ses parures.

En application des dispositions du décret du 5 octobre 2003 portant constitution de la banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel, j'ai l'honneur de soumettre la documentation relative au costume féminin et à sa parure présent sur le territoire de la Wilaya de Batna, transmis de génération en génération dans la perspective de son inscription dans la banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel après validation par vos services, laboratoires et chercheurs spécialisés.

La Direction de la Culture et des Arts de la Wilaya de Batna demeure à votre disposition pour tout complément d'information ou de documentation et est prête à recevoir toute mission de prospection, d'études et d'expertise que vous jugerez utile de dépêcher.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur en l'expression de ma parfaite considération

عبد الحق عامر براحو  
مدير الثقافة والفنون لولاية باتنة بالنيابة  
مختارة وتنفوض عنها



**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère De La Culture et Des Arts**



Musée Public National des Arts et Expressions  
Culturelles Traditionnelles Constantine  
M.P.N.A.E.C.T. Cne / N° 179 / 2022

Constantine le : 29/09/ 2022

**A/ Monsieur le Directeur du CNRPAH**

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir de la documentation relative à l'habit traditionnel féminin présent dans notre wilaya, réalisée par notre musée national des Arts et Expressions Culturelles Traditionnelles Constantine

Sous forme de texte, photographies et vidéos, afin d'identifier les différents savoir-faire et métiers artisanaux liés à l'habit traditionnel féminin.

Recueillies auprès des artisanes et des artisans de différentes localités de notre région ainsi que des ateliers de confection et de bijouterie traditionnelle, cette documentation reflète, en effet, la richesse de la région, à travers différents type d'habits : Gandoura, Quaftant, Quat, Quwiyet, L'haf, mais aussi à travers une large gamme de bijoux en or et en argent, portés par les femmes citadines et rurales, lors des cérémonies festives comme : les mariages, les circoncisions, les fêtes religieuses etc...

En application du décret du 5 octobre 2003, portant constitution de la banque nationale de données, j'ai l'honneur de soumettre la documentation y relative dans la perspective d'alimenter la banque de données nationale, après validation par vos services et chercheurs spécialisés.

La direction de notre musée demeure à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur l'expression de ma parfaite considération.